



Association des Villes  
pour la Propreté Urbaine

## Bulletin d'adhésion

La ville, l'agglomération, l'association, la fédération de :

.....

souhaite adhérer à l'AVPU, sa population est de :

.....

Représentant élu de la collectivité,

- prénom, nom : .....
- délégation : .....
- téléphone : .....
- mail : .....

Représentant des agents territoriaux

- prénom, nom : .....
- fonction : .....
- téléphone : .....
- mail : .....

Cette adhésion ne sera définitive qu'après avoir été validée en conseil municipal.  
Nous vous remercions de nous faire parvenir le plus tôt possible cette décision.

*L'AVPU est une association loi 1901 à but non-lucratif. Son fonctionnement est financé par les adhésions.*

*Les frais d'adhésions sont liés à la taille des collectivités locales*

- 100 € pour les collectivités de moins de 5 000 habitants*
- 500 € pour les collectivités de 5 001 à 20 000 habitants*
- 900 € pour les collectivités de 20 001 à 50 000 habitants*
- 1 200 € pour les collectivités de 50 001 à 100 000 habitants*
- 1 600 € pour les collectivités de 100 001 à 250 000 habitants*
- 2 000 € pour les collectivités de plus de 250 001 habitants*

*2 000 € pour les fédérations et associations professionnelles.*